Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische

Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische

Gesellschaft

Band: 4 (1894)

Rubrik: Questions et réponses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

N° 37. Batenburg ou Déciane. — Pourrait-on me dire si Antoine-Marie Tizzone, comte de Déciane (Dezana) de 1598 à 1641, a déjà été signalé comme ayant imité des monnaies de Batenburg?

On sait que sous ce prince, qui suivait en cela l'exemple de ses prédécesseurs, l'atelier de Déciane travaillait surtout à contrefaire les monnaies étrangères, celles des papes, de France, de Navarre, des Dombes, du canton de Lucerne, des villes de Metz et de Strasbourg, etc., en sorte que « peu de pays, » comme dit Morel-Fatio, « ont « échappé à cette redoutable opération. » Mais, qui se serait attendu à voir ce faussaire couronné aller chercher des types à imiter jusque dans le numéraire d'une toute petite souveraineté, au fond de la Gueldre, et pour une si mince valeur?

Voici la description de la pièce, faisant partie de ma collection, et malheureusement en assez mauvais état, qui me fait poser cette question:

Sous une couronne (comtale?) quatre écus rangés d'une manière assez insolite: à dextre, écu écartelé indistinct; au milieu l'écu de Borkeloo, ou Berckeloë, reconnaissable à ses trois besants, couverts en partie par celui de Bronchorst (lion couronné à queue fourchue); à senestre, l'écu de Batenburg, montrant une croix de Saint-André cantonnée de quatre objets qui peuvent fort bien représenter autant de paires de ciseaux destinés à tondre les moutons ou à raser les draps : les auteurs ne sont pas d'accord sur ce point.

- O D ☆ LIBER B O
- Ry. Écu à 14 quartiers, dans lesquels il est difficile de rien distinguer, surmonté d'une couronne (comtale ?) et accosté des chiffres 16 et 16.
 - S LEO MAR

Diam.: 0,025. Cuivre pur. Très mauvaise frappe.

A l'avers, je lis sans difficulté : LIBER BARO IN, titre que portaient les comtes de Bronchorst pour leurs baronnies de Batenburg et de Stein, mais les deux seules lettres lisibles de la première

moitié de cette légende peuvent faire partie de (MAX • C)O • D (• BRONCK •), — c'était un Maximilien qui régnait en 1616 sur ce petit état — ou bien de (A • MA • C)O • D(ECIANE)

Quant aux trois mots abrégés de la légende du revers, je pense qu'il faut les compléter comme suit : Sanctus LEOnardus MARtyr. Saint Léonard était le patron de Déciane.

Quelqu'un pourrait-il me suggérer une autre interprétation qui permettrait de donner purement et simplement cette pièce au comte de Bronchorst, frappant à Batenburg, et qui mettrait ainsi hors de cause celui de Déciane?

Dr L.

N° 38. Armoiries. — Sur certains thalers du Tyrol du XVII^e siècle on voit l'écu d'armes enté en pointe de cinq oiseaux, 2 et 3. Sont-ce des aigles, des alérions, ou autre chose ? Et à quelle province ou souveraineté se rapportent ces volatiles ?

X.

N° 39. Hohenzollern. — La maison de Hohenzollern portaitelle à l'origine écartelé de sable et d'argent ou d'argent et de sable ? X.

RÉPONSES

N° 24. Médaille lucernoise. — Un de nos abonnés nous communique les renseignements complémentaires suivants au sujet de cette médaille (voy. plus haut, p. 75):

In der Revue suisse de numismatique (1893, p. 370) wünscht Herr C. unter N. 24 Aufschluss über eine ovale Luzerner-Medaille.

Hierüber folgendes:

Nach Beilegung der Wirren des im Jahre 1653 stattgefundenen Bauernkrieges, empfahl der damalige päbstl. Nuntius Carlo Carafa der Regierung, um die entzweiten Gemüther zu versöhnen, den im Jahre 1623 canonisirten Indianer Apostel Franciscus Xaverius, welchem damals auch in Luzern grosse Verehrung erwiesen wurde, zum Schutzpatron der Stadt und Republik Luzern zu erwählen.

Am 6 März 1654 erklärte der Rath:

- « Nachdem M.[eine] G.[nädigen] H.[erren] von Herren Schultheiss
- « Fleckenstein Ihr fürstlichen Gnaden Herrn Carlo Carafa angelegent-
- « liches Begehren zu guetem M. G. H. stand entdekht, wie Sanctos
- « Franciscus Xaverius der Soc. Jesu ein so grosser Patron aller ober-

- « kheiten und ihrer Vnderthanen, selbige in Fried, liebe und einig-
- « kheit zu erhalten, also habend M. G. H. Schultheis, Räth und hun-
- « dert für ein Stattpatronen vf und angenommen den heiligen
- « Franciscum Xaverium der Soc. Jesu. »

Der Beschluss sollte mit einer grossartigen Feierlichkeit ins Leben treten, die auch am 21. Nov. 1654 mit grössten Glanz stattfand.

In Dom würden 4000 silberne und küpferne Denkmünzen geschlagen, die im Auftrag des Nuntius zur Vertheilung kamen, der auch jedem Armen 2 Luzernerbatzen zukommen liess.

Die beschriebene Medaille stimmt jedenfalls zu obiger Festlichkeit. Sie ist jetzt zimlich selten. Ich kenne nur 2 Exemplare, die wie im Guss erstellt aussehen, doch mag es auch sein, dasselbe als Medaillon an einem Rosenkranz angebracht waren und bei langjährigen Gebrauch gelitten haben.

Herr C. hat noch unten beim Luzerner-Schild, zwei kleine Buchstaben F. und T. übersehen, welche als Anfangsbuchstaben der Geschlachter Fleckenstein & T. sic Dulliker, die Namen der beiden damaligen Schultheissen, Hauptbeförder dieser Angelegenheit andeuten sollen.

Sofern Sie Näheres über die stattgefundene Feierlichkeit zu lesen wünschen, verweise auf die «Monat » Rosen, Organ und Eigenthum des schw. Studentenvereins XXXI. Jahrg. 1883, p. 482-488. Auch Herr D^r Theodor von Liebenau hat in seinem Werke «Das alte Luzern, » 1881, p. 100, eine etwas kürzere Abhandlung hierüber.

Luzern, 18 Mai 1894. L. C.

N° 27. Jeton de mariage. — Le jeton ALBERTUS ET ISA-BELLA. - IMPERIO ET OBSEQUIO n'est nullement un jeton de mariage. Il a été frappé à Anvers, en 1614, aux noms et aux effigies des archiducs Albert et Isabelle, souverains des Pays-Bas méridionaux. On le considère comme faisant allusion à la sagesse ou à la fermeté du gouvernement de ces princes. Van Loon le reproduit (t. II, p. 92), et Dugniolle (le Jeton historique) le décrit sous le n° 3709. Ce jeton est loin d'ètre rare, en le taxant 1 fr. nous croyons être au-dessus de la vérité. Il en existe des exemplaires d'argent; l'un d'eux a atteint 20 fr. à la vente Olivier, Bruxelles, 1885. — A. de Witte.

Ce jeton est décrit et reproduit dans Bizot, *Histoire métallique de la République de Hollande*, édition de 1687, p. 129. J. GREMAUD.